



TRIPLE COURONNE

de Course de Barils du Québec 2010



Futurité 12 000 \$ ajouté

(incluant le « Bonus 2D » 1 000 \$ par jour)

Pour chevaux québécois seulement (State Foaled Québec sur les enregistrements)

21 – 22 août 2010

STE-BRIGIDE D'IBERVILLE

Parc Daniel-Hébert à Ste-Brigide d'Iberville

Jean Giguère (450) 293-6580

NOM DU CHEVAL	No enregistrement	Année de naissance
NOM DU CAVALIER	No FEQ : Date d'expiration :	
Adresse	Ville et code postal	Téléphone
Courriel		
PROPRIÉTAIRE () même que le cavalier		
Adresse	Ville et code postal	Téléphone
Courriel		

Date limite pour inscription: **31 juillet 2010** (par chèque) Coût **200 \$** Sur place ou en retard **400 \$**

- Nous tiendrons compte de la date estampillée par le bureau de poste sur votre enveloppe.
- Le participant doit produire obligatoirement l'enregistrement original du cheval. Un propriétaire peut inscrire autant de chevaux qu'il le désire, mais un cavalier ne peut en présenter plus que trois.
- Aucun remboursement sous aucune considération. Aucune inscription ne peut être transférée.
- Dans le cas d'un changement de propriétaire, le cheval demeure éligible à la condition que le nouveau propriétaire se conforme aux règlements de la Triple Couronne.
- Le cheval inscrit a quatre ans ou moins et n'a pas participé à une course de barils avant le premier décembre 2009. Je certifie l'authenticité des renseignements fournis dans ce formulaire.
- Vérification des enregistrements (check-in) obligatoire, samedi le 21 août 2010 (entre 8 h et 9 h am).

Veillez faire votre chèque à l'ordre de la **TRIPLE COURONNE** et poster le tout à:

Manon Lesmerises
2020, 10^e Rue app. 8
Grand-Mère (Québec) G9T 6V8

Info : **819 729-1659** (entre 18 hrs et 20 hrs) OU courriel : manles@cgocable.ca

A titre de participant, parent et/ou détenteur de l'autorité parentale, je reconnais que la pratique des sports équestres et la participation à ces activités comportent des risques inhérents de blessures sérieuses et je tiens indemne et libère sans restriction la Fédération équestre du Québec, la Triple Couronne de Course de Barils du Québec 2010, les organisateurs, les propriétaires de leur responsabilité à cet égard pour tout dommages, blessures et perte en découlant qui pourrait survenir au cheval, à son équipement et au cavalier. Le soussigné, en son nom ou celui de son enfant et/ou pupille, reconnaît qu'il est physiquement et émotionnellement capable de participer à cette activité.

Signature du propriétaire ou cavalier